



## Note – Session 3: AIDE ET PROTECTION SOCIALE



**Le nouvel objectif de l'UE pour 2030 en matière de pauvreté et d'inclusion sociale comme proposé dans le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux**

Le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale devrait être réduit d'au moins

**15 millions**

d'ici à 2030, dont au moins 5 millions d'enfants

Si les mesures d'aide d'urgence ont permis à l'Europe d'atténuer les effets de la crise, les perspectives sociales restent incertaines. La pauvreté et l'exclusion sociale ont diminué dans l'UE au cours de la dernière décennie, mais la pandémie de COVID-19 devrait entraîner une hausse des niveaux d'insécurité financière, de pauvreté et d'inégalité à court terme.

En outre, l'UE est confrontée à de nouveaux défis pour son marché du travail et son tissu social, compte tenu des transitions écologique et numérique, des changements démographiques, de la mondialisation, et de l'augmentation des formes de travail atypiques. Ces évolutions entraînent des défis systémiques pour l'adéquation, la couverture et la viabilité futures des systèmes de protection sociale des États membres.

### Principales questions à débattre:

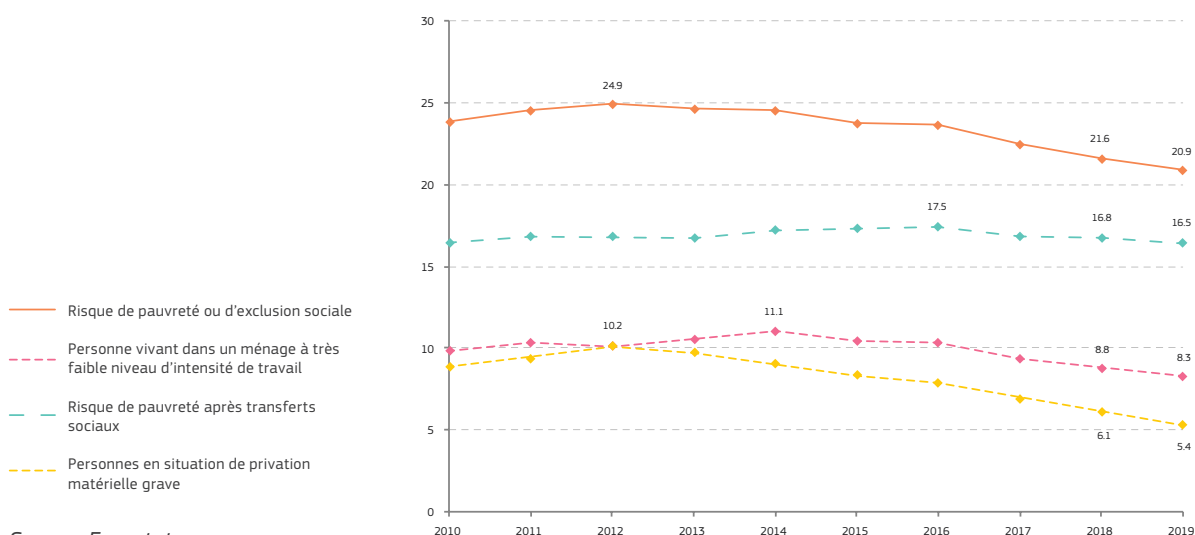
- Quels instruments et politiques pour une reprise plus inclusive et plus équitable?
- Comment soutenir efficacement les personnes dans les situations les plus vulnérables, y compris les enfants exposés au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale?
- Comment adapter les systèmes de protection sociale dans un monde en mutation rapide afin de renforcer la couverture et l'adéquation, tout en assurant leur viabilité économique et budgétaire?

## 1. Protection sociale et inclusion sociale dans l'UE

Le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE a diminué pendant sept années consécutives, atteignant 91.4 millions en 2019 (soit 21 % de la population). Toutefois, les taux divergeaient d'un pays à l'autre et étaient plus élevés pour certains groupes, dont les enfants, les parents isolés et les femmes âgées. En outre, les inégalités de revenus persistent, le revenu relatif des personnes les plus vulnérables ne s'étant pas amélioré au cours de la dernière décennie, révélant d'éventuelles lacunes dans l'adéquation et la couverture de la protection sociale.

Avec la crise de la COVID-19, la situation des revenus et l'intensité de travail des ménages devraient s'être détériorées en 2020 et 2021, inversant ainsi la tendance positive à la réduction de la pauvreté. La crise a frappé particulièrement durement les personnes occupant des emplois précaires, notamment les femmes et les jeunes, et dans les secteurs les plus touchés par les mesures de confinement. Les travailleurs peu qualifiés, faiblement rémunérés et temporaires ont été parmi les premiers à être licenciés. De même, la pandémie a sévèrement touché les personnes dans les situations les plus vulnérables, notamment les personnes handicapées et les personnes âgées, dépendant du soutien de services sociaux qui ont parfois été interrompus pendant le confinement.

Graphique 1. Taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (AROPE) dans l'UE et ses composantes



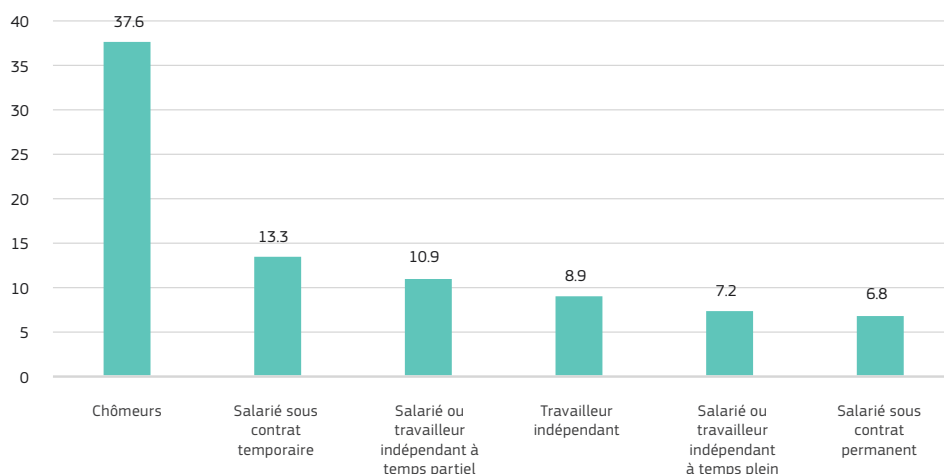
Source: Eurostat.

La santé, l'éducation et les services sociaux sont soumis à de fortes tensions, ce qui aggrave encore les défis structurels auxquels ils sont confrontés. Plus d'un tiers des familles ayant besoin de soins de longue durée ne peuvent pas se permettre des soins professionnels à domicile, tandis que le nombre de personnes ayant besoin de soins devrait augmenter de 3 millions d'ici à 2030. Les systèmes de soins de longue durée ont été durement touchés par la pandémie, affectant en particulier les carrières et le niveau de vie des femmes, qui sont à la fois les principaux prestataires et les principaux bénéficiaires des soins de longue durée.

Les obstacles liés au revenu, à l'âge, aux inégalités territoriales et à la pénurie d'infrastructures peuvent rendre difficile l'accès à des services essentiels de qualité, en particulier pour les personnes exposées au risque de pauvreté et d'exclusion sociale. L'accès à un logement abordable est une préoccupation croissante dans de nombreux États membres, régions et villes. Les prix du logement ont augmenté plus rapidement que les revenus des ménages et, en 2019, un ménage sur dix dans l'UE a consacré plus de 40 % de son revenu au logement. En outre, les données disponibles montrent que les niveaux de sans-abrisme ont augmenté dans la plupart des États membres au cours de la dernière décennie.

**L'espérance de vie des Européens n'a jamais été aussi élevée et les carrières sont de plus en plus dynamiques et diversifiées.** Au cours des prochaines décennies, la part des personnes âgées dans la population de l'UE augmentera de moitié. Combinées à de profonds changements sur le marché du travail, où 40 % de la population active exerce déjà des formes atypiques d'emploi et des emplois indépendants, ces tendances soulèvent des questions quant à la manière dont les systèmes de protection sociale peuvent s'adapter à l'évolution de la société et du monde du travail afin de continuer à offrir des prestations et une couverture adéquates.

**Graphique 2. Taux de privation matérielle et sociale selon le statut d'activité le plus fréquent dans l'UE-27, 2019**



Source: Eurostat.

**La crise de la COVID-19 a mis en évidence l'importance de la protection sociale pour atténuer les effets de la réduction de l'activité économique.** Outre les stabilisateurs automatiques déjà en place, les États membres ont étendu ou renforcé les régimes existants (par exemple, les prestations de maladie, les régimes de chômage partiel, les prestations de chômage, le revenu minimum) et ont étendu leurs conditions d'éligibilité, au moins à titre temporaire. Les pays dotés de systèmes de protection sociale solides et de finances publiques saines ont été en mesure de mieux protéger les ménages contre la pauvreté. La pandémie a également mis en évidence d'importantes lacunes dans la couverture de la protection sociale, en particulier pour les demandeurs d'emploi ayant des antécédents professionnels précaires et les travailleurs indépendants. Le nombre de personnes qui tombent sous le régime des allocations de chômage et autres aides au revenu devrait augmenter, mettant à l'épreuve les capacités des systèmes de protection sociale, aujourd'hui et à l'avenir.

## 2. Moteurs d'une protection sociale moderne et inclusive

**Des systèmes de protection sociale solides et des politiques d'inclusion sociale sont des composantes essentielles de l'économie sociale de marché européenne.** Une approche intégrée est essentielle pour répondre aux besoins à tous les stades de la vie et cibler les causes profondes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

**Investir dans l'enfance est une politique très rentable constituant un investissement sur le long terme. Il est essentiel de soutenir les enfants exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale** pour briser le cycle intergénérationnel de l'inégalité. Garantir l'accès aux services clés peut favoriser l'égalité des chances. À cet effet, des mesures et des investissements nationaux ciblés sont nécessaires, conformément à la proposition de garantie européenne pour l'enfance. **Pour que personne ne soit laissé de côté, les systèmes de revenu minimum ont un rôle essentiel à jouer.** Bien que des régimes de revenu minimum existent dans tous les États membres, leur pertinence, leur couverture, leur utilisation et leur articulation avec les mesures d'activation du marché du travail et les biens et services de soutien, y compris les services sociaux, diffèrent. Dans de nombreux cas, les critères ouvrant droit aux prestations et le niveau de celles-ci mériteraient d'être modernisés.

**L'accès à des services de qualité est une condition préalable à l'inclusion économique et sociale et à la cohésion sociale.** Il convient de **garantir un logement décent et abordable**, y compris au moyen d'approches politiques locales ou régionales adaptées pour mettre un terme au sans-abrisme.

**Les États membres sont également confrontés à un défi systémique consistant à adapter leurs systèmes de protection sociale à l'avenir**, compte tenu des transformations majeures qui se produisent sur le marché du travail, sous l'effet de la numérisation et des nouvelles formes de travail, ainsi que du vieillissement de la population et de la mondialisation. Les mesures exceptionnelles prises pour faire face à la pandémie peuvent être une source d'inspiration pour évaluer d'éventuelles réformes structurelles qui ont un effet positif sur la protection de certains groupes, en particulier les chômeurs, les travailleurs atypiques et les travailleurs indépendants. Les règles régissant les cotisations et les droits aux prestations de protection sociale devraient tenir compte de l'évolution du marché du travail et de l'apparition de nouveaux risques.

**La protection sociale doit également tenir compte des formes nouvelles et existantes de travail**, de la mobilité professionnelle et géographique au télétravail généralisé et aux nomades numériques travaillant à distance dans l'ensemble de l'UE. Des solutions innovantes, notamment numériques, peuvent favoriser la portabilité et la transparence des droits en matière de protection sociale et la coordination transfrontière.

**Assurer l'adéquation, le caractère abordable et la viabilité des systèmes de retraite demeurent des enjeux centraux.** Les réformes récentes visaient principalement à augmenter l'âge de la retraite et à supprimer les possibilités de départ anticipé à la retraite. Néanmoins, de nombreux Européens peuvent être confrontés à un risque plus élevé de pauvreté des personnes âgées, et des systèmes de retraite inclusifs et adéquats exigent de prévoir des droits à pension pendant les interruptions de carrière pour des raisons familiales et de veiller à ce que tous les types de travail soient pris en compte dans les droits à pension.

**En outre, une réflexion plus approfondie sur le financement de la protection sociale**, et notamment sur les modèles de financement permettant de maintenir la solidarité entre les générations et au sein de celles-ci, est nécessaire pour garantir un accès équitable et durable à la protection sociale en termes de groupes et de risques couverts. La diminution de la part du travail dans le revenu national et le passage des cotisations sociales aux recettes des administrations publiques intensifieront les débats sur l'élargissement de l'assiette fiscale ou le déplacement de l'impôt vers d'autres formes de revenus.

**Les réformes et les investissements dans le domaine de la santé et des soins de longue durée** devraient viser à accroître la capacité de tous à gérer les crises sanitaires, à garantir l'accès de tous à des soins de santé et des soins de longue durée de qualité et à réduire les inégalités, compte tenu également de l'augmentation attendue de la demande due au vieillissement de la population. Les conditions de travail et l'accès des travailleurs à la formation doivent être améliorés.



**Des niveaux d'investissement appropriés sont essentiels** et l'aide de l'UE peut provenir de plusieurs sources. Le Fonds social européen plus (FSE+) investira un tiers de son budget dans l'inclusion sociale. Au moins 25 % des ressources nationales du FSE+ devraient être alloués au soutien des personnes qui en ont le plus besoin et une dotation minimale supplémentaire de 3 % des ressources nationales du FSE+ devrait être affectée aux mesures en faveur des plus démunis. Les États membres les plus concernés doivent allouer 5 % de leur dotation à la lutte contre la pauvreté des enfants. Un soutien sera également apporté, en fonction des besoins spécifiques, par le

Fonds européen de développement régional, le Fonds « Asile, migration et intégration », l'initiative EU4Health et InvestEU.

Le renforcement de l'inclusion sociale figure parmi les domaines prioritaires de la **facilité pour la reprise et la résilience**, l'accent étant mis sur les réformes et les investissements qui soutiendront ceux qui ont été les plus durement touchés par la crise de la COVID-19. **Dans les années à venir, le Semestre européen assurera également un suivi coordonné de la mise en œuvre des plans pour la reprise et la résilience**, qui devraient notamment contribuer à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux. Le rapport conjoint sur l'emploi, approfondi et étendu, permettra à la Commission de concentrer son analyse sur les principes pertinents du socle, en procédant à une analyse plus approfondie de leur mise en œuvre au niveau de l'UE et au niveau national, en s'appuyant également sur le tableau de bord social révisé.

### 3. Initiatives pertinentes au niveau de l'UE pour le bien-être et la protection sociale

#### Sélection d'initiatives de l'UE adoptées ou en cours



#### *Recommandation du Conseil relative à l'accès des travailleurs salariés et non-salariés à la protection sociale*

Au cœur de cette recommandation, adoptée en novembre 2019, figure le principe selon lequel tous les travailleurs salariés et non-salariés devraient être couverts par des régimes de protection sociale en matière de chômage, de maladie, de maternité ou de paternité, d'accident du travail et de maladie professionnelle, d'invalidité et de vieillesse.



#### *Livre vert sur le vieillissement*

Le livre vert de la Commission sur le vieillissement a lancé un vaste débat sur les défis et les opportunités liés au vieillissement de la société européenne. Elle expose l'impact de cette tendance démographique marquée dans notre économie et notre société et invite le public à exprimer son point de vue sur la manière d'y répondre dans le cadre d'une consultation publique qui s'est achevée le 21 avril 2021.



#### *Proposition de recommandation du Conseil instituant une garantie européenne pour l'enfance*

La garantie européenne pour l'enfance vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et à promouvoir l'égalité des chances. Il fournit des orientations concrètes aux autorités des États membres pour que les enfants dans le besoin aient accès à un ensemble de services essentiels, tels que l'éducation, les soins de santé, le logement et une alimentation saine, sur un pied d'égalité avec leurs pairs.

#### Sélection d'initiatives de l'UE à venir:

T2 2021

● Une plateforme européenne sur la lutte contre le sans-abrisme

2022

● Rapport du nouveau groupe d'experts de haut niveau sur l'accès à une protection sociale adéquate et durable

● Orientations sur les évaluations **ex ante des effets distributifs**

● Proposition de recommandation du **Conseil sur le revenu minimum**

● Premier rapport de l'UE sur l'accès aux services essentiels

● Initiative sur les soins de longue durée